

NOTE DE POSITIONNEMENT DE TACA SUR LA CONTRIBUTION CLIMAT

ENERGIE 

L'association TACA (Taxe Carbone) a pour objectif de mobiliser les citoyens contre le changement climatique et de promouvoir la mise en place d'un signal-prix.

<http://taca.asso-web.com>

Voici les points qui nous paraissent importants pour que la CCE soit à la fois efficace et bien acceptée :

1. Envoyer un signal-prix fort, mais progressif.

Son niveau doit être basé sur le pouvoir d'incitation/dissuasion plutôt que sur une valeur de marché ou une valeur "tutélaire" arbitraire.

Remarque 1 : la TIPP actuelle sur le supercarburant est de 251 euros la tonne de CO₂ (valeur de départ prévue de la CCE : 32 euros...). Comme le rappelle Michel Rocard, ce niveau de taxe a permis d'avoir en Europe des voitures beaucoup plus sobres qu'aux USA.

Remarque 2 : 32 €/tonne CO₂, ce n'est que 20 \$/baril. Les français ont supporté avec un certain fatalisme en 2007-2008 une envolée des cours du pétrole de l'ordre de 80 \$/baril.

2. Redistribuer une part importante de la CCE aux ménages, sur une base égalitaire, au moins au démarrage.

Sans signal fort, pas de réduction notable des GES. Pour qu'un signal prix fort soit accepté et ne pénalise pas le pouvoir d'achat des personnes aux faibles revenus, nous pensons qu'il faut redistribuer aux ménages une part importante des recettes de la CCE, au minimum la somme à laquelle ils auront contribué, voire plus. La part redistribuée doit être importante au début, pour laisser le temps aux ménages de s'adapter à la nouvelle donne, pour ensuite diminuer en valeur relative.

Nous attirons l'attention sur le fait qu'une redistribution d'une partie de la CCE aux entreprises, comme cela est prévu dans le projet de la FNH, va atténuer ou neutraliser le signal prix sur un certain nombre de produits et services. Ne vaut-il pas mieux laisser les entreprises ajuster leurs prix et les ménages arbitrer entre une orientation différente de leurs achats et le paiement de la CCE au travers du prix payé ?

3. Créer un fonds spécial permettant d'aider les pays en développement, de financer de la R&D, etc.

Ce fonds pourrait être financé en réintégrant l'allocation universelle dans les revenus imposables, ce qui présenterait également l'avantage de neutraliser l'effet du bouclier fiscal.

La préparation de l'accord de Copenhague bloque sur la capacité des pays riches à aider les pays pauvres à faire face au réchauffement climatique et à investir sur des technologies faiblement émettrices en carbone; donc le financement de ce fonds est un point très important, surtout si la France veut assumer un rôle de leader.

4. Taxer l'électricité.

En France, le tarif de l'électricité n'a pas été impacté par les quotas négociables. Si on ne renchérit pas l'électricité, il y a un risque important de report des usages des énergies fossiles vers **l'électricité**.

Il n'est pas indiqué de favoriser le chauffage électrique, alors que le kWh marginal est largement d'origine fossile (rappel : il faut 3 fois plus de gaz et donc de CO2 pour générer l'électricité nécessaire pour remplacer un chauffage individuel au gaz). Il faut par ailleurs inciter à économiser l'électricité pour être en mesure de faire les conversions vers les usages nobles : transports en commun, voiture électrique, pompes à chaleur sans avoir à construire de nouvelles centrales nucléaires

5. Taxer la viande

Le projet de CCE se focalise actuellement sur le CO2. Il occulte le fait que l'élevage est au niveau mondial le premier émetteur de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O, déforestation). Nous pensons qu'il faut envoyer un signal fort dans le sens d'une baisse de consommation de viande, en particulier rouge, qui sera également bénéfique pour la santé.

6. Supprimer à terme toutes les exonérations catégorielles et les aides trop coûteuses.

Il nous apparaît en particulier que le tarif préférentiel du gaz et de l'électricité dont bénéficient les employés et retraités d'EDF, de GDF et d'autres entreprises du secteur de l'énergie n'est plus soutenable. Il faut profiter de la mise en place de la CCE pour mettre fin à cette incitation à gaspiller l'énergie, en évitant de pénaliser financièrement les personnes concernées.

7. Exprimer la CCE en euros/kg de C, plutôt qu'en euros / tonne de CO2.

Un kg de C est plus parlant pour les consommateurs qu'une tonne de CO2, car c'est assez proche de ce que contient un litre de gazole en tenant compte des coûts carbone amont (de mise à disposition du carburant) et aval (d'utilisation du véhicule). Les 0.72 kg C contenus dans un litre de gazole deviennent environ 0.80 kg C si on ajoute le coût de l'amont, et approchent 1 kg C si on intègre le coût carbone de l'aval.

8. Lancer une campagne nationale de sensibilisation visant à montrer tous les avantages qu'il y a à anticiper l'augmentation inéluctable du prix des énergies fossiles et à poursuivre inlassablement les efforts d'économie d'énergie.

Liste de personnalités s'étant prononcées en faveur d'une taxe carbone et des pays ayant mis en place une taxe carbone

La liste est téléchargeable à cette adresse :

<http://www.taxecarbone.info/LISTE.xls>

La liste des personnes s'étant prononcées pour un recours à la fiscalité et/ou à des mesures douanières pour juguler les émissions de CO2 est très diverse. Nous exprimons ainsi l'idée que le fait d'appliquer un signal de prix direct aux consommations d'énergies fossiles, n'est pas l'apanage d'un seul « camp » ou d'une nation, ou corps constitué.

La taxe carbone est défendue un peu partout dans le monde, c'est un mécanisme qu'un nombre important d'experts, économistes, d'hommes et femmes politiques, de citoyens en vue, jugent indispensable à l'inflexion des comportements de consommation des ménages comme des entreprises.

Ainsi, abstraction faite de la nature exacte de la mesure souhaitée (taxe intérieure carbone, en France Contribution Climat Energie ; taxe extérieure carbone, c-à-d. taxe aux frontières,), notre

liste rassemble des personnalités d'horizons divers. L'Amérique y est bien représentée, et l'on notera avec intérêt qu'aussi bien des Républicains que des Démocrates appellent à taxer le carbone. Si des chefs d'entreprise soutiennent cette idée, les économistes, dont 3 Prix Nobel, y sont favorables de longue date, si les réalités politiques le permettent.

Les économistes français sont aussi nombreux à s'être exprimés et la classe politique française n'est elle pas non plus en reste, comme l'a illustré la signature du Pacte Ecologique.

Au Canada, où des politiques de premier plan tels que Stéphane Dion se sont battus pour une telle mesure, une pétition rassemble 254 économistes dans ce sens.

Enfin, il ne faut oublier que dans le reste du monde la taxe carbone est une réalité dans un certain nombre de pays ou provinces : Colombie-Britannique, Québec (Canada), Danemark, Suède, Finlande, Royaume-Uni et Allemagne. De ces pays la Suède se distingue avec un niveau de taxe très significatif (environ 0,30 € par litre de carburant)

C'est donc maintenant le tour de la France de montrer sa lucidité en termes de politique énergétique et environnementale comme d'innovation politique. La Contribution Climat Energie a besoin de consensus, et à ce titre, à nous français de nous approprier ce débat !